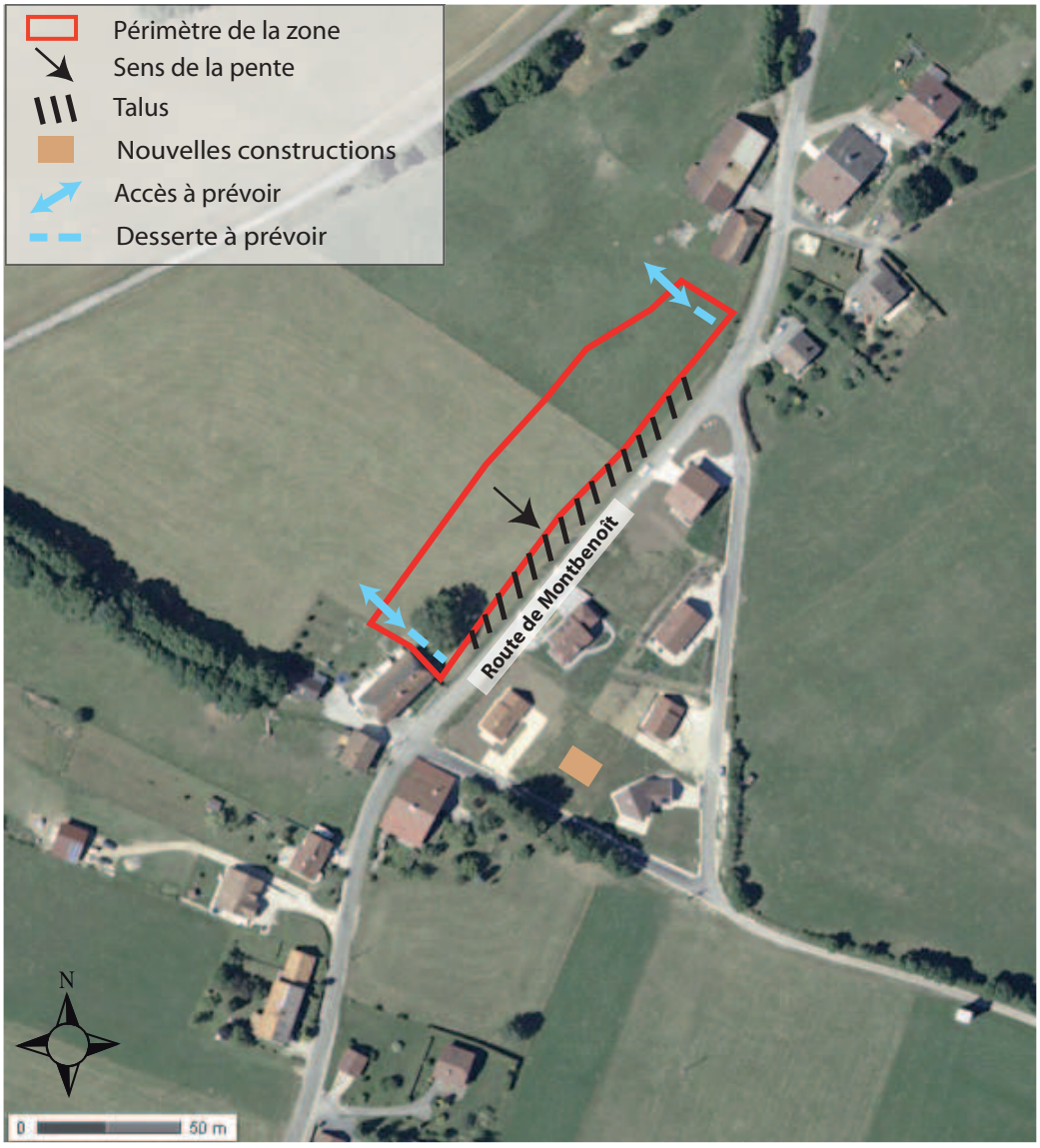
Orientation d'Aménagement et de Programmation
Zone 1AU2 "Aux Vergers"



Accès et déplacements

Il s'agit de développer un secteur constructible en bordure de voirie. Afin de limiter les zones de conflit sur la RD 131 (Route de Montbenoît), les accès seront regroupés pour desservir 2 parcelles contigües.
Aucun problème de sécurité n'est à signaler, sachant que la section de voie concernée est rectiligne.
Deux accès et deux dessertes pourraient être prévus, dans le cas d'une urbanisation future au-delà de l'échéance de ce PLU, afin de ne pas bloquer le développement éventuel de la commune pour les décennies à venir, à l'arrière de cette zone 1AU.

Formes urbaines

L'urbanisation de ce secteur assurera une continuité urbaine en face du lotissement "Au Clos aux Roux" créé récemment.
La présence du talus ne constitue pas un obstacle notable pour la construction, de même que la pente qui est très faible.
Les formes urbaines les plus adaptées ici sont l'habitat intermédiaire (maisons jumelées) et individuel.
Dans un but d'économiser le foncier, cinq à six logements pourraient être construits, si l'on applique la densité retenue par la commune de 12 logements / ha.